



TEMPLE DE LA RENOMMÉE SPORTIVE DE BATHURST

Critères de mise en candidature

- Pas plus de trois (3) candidats seront intronisés au cours de l'année d'intronisation.
- La cérémonie d'intronisation a généralement lieu tous les deux (2) ans.
- Il y a deux (2) catégories principales : (assurez-vous de choisir le bon formulaire de nomination en fonction du candidat)
 1. **Individuel:** Individus ayant connu un succès exceptionnel dans les sports individuel ou multidisciplinaire. Individus ayant contribué de manière significative à leur sport à titre de compétiteurs, bâtisseur, bénévole, gestionnaire, formateur ou autre.
 2. **Équipe:** Équipe sportive ayant connu un succès exceptionnel.
- Tous les candidats qui, par leurs réalisations exceptionnelles, ont atteint la notoriété dans n'importe quel domaine du sport ou qui ont apporté une contribution majeure au développement et à l'avancement du sport à Bathurst sont admissibles à la sélection au Temple de la renommée sportive de Bathurst.
- Les candidats à la sélection seront choisis en fonction de leurs aptitudes au jeu, de leur esprit sportif, de leur caractère, de leur contribution à leur sport particulier et au sport en général.
- Les candidats joueurs doivent avoir terminé leur carrière en tant que joueurs actifs pendant au moins cinq (5) ans avant leur sélection.¹
- Un athlète qui a atteint son 50e anniversaire pourra être nommé et pris en considération par le comité de sélection sans période d'attente, qu'il soit encore actif ou non en tant que compétiteur.²
- Les personnes qui sont entraîneurs, gestionnaires, bénévoles ou formateurs peuvent être actives ou inactives au moment de leur sélection.
- Les candidatures doivent être présentées sur des formulaires de nomination officiels et soumises au Service des loisirs et du tourisme et contenir les données les plus complètes possibles concernant le dossier et les mérites de chaque candidat.
- Les formulaires sont disponibles au Service des parcs, des loisirs et du tourisme, au Centre régional K.C. Irving et à l'hôtel de ville, ainsi qu'en ligne à www.bathurst.ca.
- Tous les formulaires de mise en candidature doivent être remplis et retournés au Service des parcs, des loisirs et du tourisme du Centre régional K.C. Irving ou par courriel à l'adresse loisirs@bathurst.ca
- Les candidatures à l'intronisation au Temple de la renommée sportive de Bathurst sont prises en considération pendant dix (10) ans avant d'être placées dans un dossier inactif.

1. Sauf si, en raison d'une notoriété et d'une compétence exceptionnelles et sur demande préalable du comité de sélection, cette période d'attente peut être réduite.

2. En reconnaissance du fait que de nombreux athlètes exceptionnels continuent à participer à des compétitions dans divers sports après leurs années de compétition.